

Le Petit Rapporteur de Viels-Maisons

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

ABRIS DE BUS

Dans le hameau de Vallery et sur la Place du Marché, deux abris de bus sont en cours d'installation pour le ramassage scolaire et le bonheur de nos chérubins.



SALLE DES FETES

La réalisation de toilettes pour personnes à mobilité réduite a permis de rendre notre salle des fêtes plus agréable pour ceux-ci.

Nous avons profité de ces travaux pour réhabiliter la partie cuisine et redisposer les éléments essentiels. L'électricité a été mise aux normes.

Pour la mise en conformité des normes incendie, nous avons dû remplacer les 120 chaises vétustes de la salle.

SALLE DE JUDO « Yoann ROUSSELET »

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, le nom de la salle de judo, Yoann ROUSSELET notre regretté professeur qui était apprécié de tous.

Après + de 15 ans de bons services nous avons procédé au remplacement des tatamis.



MAIRIE

Aménagement de la salle au rez de chaussée pour accueillir un éventuel cabinet médical.

L'horloge extérieure de la façade a été réparée.



LA SALLE DES MARIAGES

Sur le mur de la salle, se dresse fièrement le symbole de la République par un magnifique portait graff de la Marianne.



LA BOULANGERIE

Dorénavant l'immeuble et la boutique appartiennent à la commune, par contre le bail, l'exploitation et le personnel dépendent de la boulangerie de Villeneuve sur Bellot.

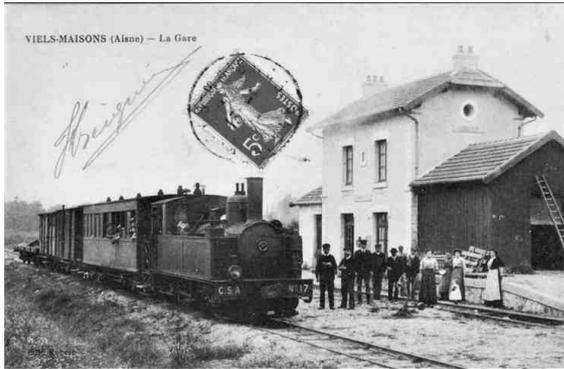
Des travaux de rénovation s'avèrent indispensables compte tenu de l'état des lieux, des devis relatifs à ceux-ci sont en-cours.

Nous concentrons nos efforts pour la continuité de notre boulangerie du village.



Nom de l'école

Notre école a été bâtie autour de l'ancienne gare de Viels Maisons le bâtiment est toujours présent à son état initial aussi le conseil municipal a délibéré afin de la dénommer « **Ecole de la gare** ».



Subvention classes de mer

Notre équipe enseignante a projeté en 2020 un séjour "classe de mer" à Larmor plage près du port de Lorient (région Bretagne) pour 42 élèves de l'école. Notre commune subventionnera une partie de ce séjour à hauteur de 175 euros par élève résidant à Viels Maisons.

Notre République

Chaque classe de notre école a été pourvue d'une affiche tricolore représentant l'effigie de Marianne symbole de la république ainsi que le texte de notre hymne national "La Marseillaise".



Les portes drapeaux ainsi que les drapeaux en façade de la mairie ont été changés. Un mat ainsi que le drapeau tricolore vont être installés à la nouvelle caserne de pompiers.

Repas des seniors 2020 et colis offerts par la mairie.

Le repas des aînés (personnes de 65 ans et plus habitants la commune) se tiendra à la salle des fêtes de Viels Maisons le **dimanche 19 janvier 2020 à 12h00** (ouverture des portes à 11h45). Une invitation vous sera adressée.



Si vous ne pouvez pas vous rendre au repas, vous pourrez bénéficier d'un colis gourmand qui vous sera remis **courant février 2020**.

Pensez à signaler votre présence auprès de la commission d'entraide sociale à la mairie afin de déterminer le nombre de repas et de colis avant le 20 décembre 2019 par retour de l'invitation.

Cérémonie du 11 novembre

C'était il y a plus d'un siècle, un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire.

Nos villageois n'ont pas manqué ce rendez-vous. Après le défilé des pompiers, l'hommage aux morts en présence des anciens combattants devant le monument, la mairie a offert le vin d'honneur en salle des mariages.



Fête de Noël à l'école et cantine

Un spectacle suivi de la visite du Père Noël à la salle des fêtes pour tous nos écoliers le vendredi 20 décembre.

Un repas avec animation sera spécialement concocté pour les enfants inscrits à la cantine.

Brioches 2019

Le CA2S a participé en octobre, comme tous les ans, à « l'opération brioches » soutenue par l'association APEI des 2 vallées sud de l'Aisne. Cette vente a permis de collecter plus de 800€ afin de venir en aide aux enfants handicapés dans leur vie quotidienne ainsi qu'à leurs familles.



MERCI à vous pour votre générosité ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur implication.

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le 1^{er} décembre, sous une météo pluvieuse. Le père Noël était au rendez-vous à la surprise des enfants qui ont pu se faire photographier.



Ce marché chaleureux a remporté un vif succès.

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2020.

Notre commune a désigné comme agents recenseurs, les secrétaires de mairie. Elles se présenteront chez vous, pour vous remettre la notice où figurent les identifiants de connexion internet.

- ✓ **Répondre par internet** est la manière la plus simple de se faire recenser.

Si vous n'avez pas internet, nos secrétaires vous indiqueront la procédure à suivre.



Equipement de vidéo protection

En 2020, des caméras vont être installées sur le territoire de Viels-Maisons. Ce système de vidéo protection a pour principal objectif de prévenir les dégradations, les actes d'incivisme et de délinquance, en d'autres termes d'assurer la sécurité des habitants et des commerces.

Les entrées du village, les bâtiments publics, les installations sportives et culturelles, et le centre du bourg seront ainsi désormais équipés de ce dispositif fonctionnant 24h sur 24. La gestion des images est parfaitement encadrée, ainsi seules 2 personnes seront habilitées à les visionner. Le système de vidéo protection a d'ailleurs reçu l'autorisation de fonctionnement par arrêté préfectoral en 2019.



En cas de délits et sur réquisition de la gendarmerie, les films pourront être mis à disposition pour apporter des éléments d'enquête.

PLU : Règles d'urbanisme

Le report du calendrier d'élaboration du PLU n'a aucun impact sur la délivrance des autorisations d'urbanisme. Ainsi, un CU délivré aujourd'hui ne cristallisera aucun droit si la parcelle objet du CU devient inconstructible au PLU. En effet, le sursis à statuer doit être opposé, lorsque les conditions sont réunies, dès la tenue du débat sur le PADD, si l'avancement du futur plan est suffisant : c'est le cas lorsque le projet de plan permet de localiser les zones affectées par les modifications envisagées et s'il contient des précisions suffisantes sur la nature de ces modifications. (Réunion publique). Les demandes d'autorisation d'urbanisme, déposées jusqu'à l'approbation du PLU, seront instruites selon les règles du document d'urbanisme en vigueur en tenant compte également des futures règles du PLU.

Le mot du maire

Un village est fait d'un savant équilibre à respecter entre passé, présent et avenir, entre structures, équipements et projets, entre responsabilité, confiance et partage, le tout avec l'humain au cœur de la commune pour bâtir ce village qui demeure ce lieu de proximité, garant du lien social et du vivre ensemble.





*Micro crèche
Nos petits petons
à Viels Maisons
Accueille vos enfants de 2 mois
et demi à 6 ans*

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

*Tel : 06.28.76.32.76 ou au 03.60.38.13.59
Micro crèche 18 rue des sorbiers 02540 Viels
Maisons
Mail : nospetitspetons@gmail.com*

Banuwa

L'association BANUWA, depuis 2010, propose des activités d'éveil corporel bébé et Expression corporelle enfant. Chaque mercredi matin de 9h45 à 11h45, dans la salle dojo (2ème étage) de la Mairie de Viels Maisons. Des séances ludiques et joyeuses basées sur la bienveillance, la variété et au rythme de chacun.

Intervenante animatrice Sonia Pinto 07.87.37.85.41



Agenda

- ✓ Vœux du maire le lundi 20 janvier à 19h00 à la salle des fêtes.

**LA MAIRIE SERA FERMÉE
du
23 au 27 décembre inclus**

**LE PETIT RAPPORTEUR VOUS
SOUHAITE TOUT SIMPLEMENT
UNE EXCELLENTE
ANNÉE 2020.**

Soirée Halloween du 31 octobre

Halloween est au départ une fête celtique d'origine irlandaise : le nouvel an Celtique ! Il y a environ 3000 ans, le calendrier Celte ne se terminait pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit de l'année était la nuit du dieu de la mort (Samain ou Samhain).

Beaucoup de maisons étaient décorées afin de fêter Halloween. En particulier, la famille Lecoffe, qui a mis la barre haute avec une réalisation d'un petit manoir hanté.

Des bonbons ou un sort ! C'est la tradition d'Halloween. De nombreux petits monstres se sont associés à l'événement pour faire frissonner le village.

Un grand merci aux habitants qui ont joué le jeu, en offrant des bonbons, des chocolats et même des confitures à la tomate verte et vanille (excellentes !!!)



Remerciements

À M. Arnaud LAPLAIGE pour le prêt de la nacelle ainsi que messieurs CLERGEOT et PIETRUSZKA bénévoles qui ont permis l'installation des illuminations de Noël.

NAISSANCE



BARBIER Lexie, née 20 novembre
VERDOOLAEGHE Léo, né 16 novembre
CLEMENCON Sam, né 1^{er} octobre
BOUGNOUX Arielle, née 3 septembre
DANGLETERRE Clark, né 4 juillet

DECES

MARTIN Claude, décédé 23 octobre
MURAINÉ Manuelle, décédée 13 octobre
DHAYER Pierre, décédé 9 octobre
ROUSSELET Yoann, décédé 3 septembre
DRAPIER André, décédé 2 septembre
MONOT Fernande, décédée 22 juillet